



COMMUNICATION

## COMMUNIQUÉ de PRESSE

CP n° 9 du 25 mai 2020

### **Ouverture des écoles à Mayotte : Le Sgen-CFDT demande le report**

Dès demain 26 mai, le préfet autorise la réouverture de certaines écoles à Mayotte, alors que le confinement n'est pas levé et que le virus continue à circuler et que Mayotte est toujours classée en zone rouge. Le Sgen-CFDT Mayotte s'oppose à ce jour, à cette réouverture précipitée des écoles qui ne tient pas compte de la réalité de la crise sanitaire sur l'île. Le Sgen-CFDT Mayotte rappelle que la responsabilité de l'Etat et des maires sont engagées.

Le Sgen-CFDT Mayotte demande depuis plusieurs jours au recteur et au préfet de tenir compte de l'avis de l'ARS avant d'envisager une réouverture des écoles. Il réclame que les mesures visant à assurer la sécurité sanitaire prévues par le plan de reprise d'activités du ministère de l'éducation nationale soient garanties par l'ARS dans chaque école. Sans cette vérification, une réouverture, même partielle et progressive, ne serait être envisagée dans des conditions sereines et pourrait légitimer l'usage du droit de retrait par les agents.

En effet, de trop nombreuses interrogations et incertitudes demeurent à la veille de ces ouvertures annoncées : accès à des points d'eau avec savon, masques et gels hydroalcooliques en quantité suffisante, désinfections régulières des classes et des sanitaires....

Le Sgen-CFDT Mayotte appelle donc à reporter cette reprise de l'école à Mayotte en attendant que toutes les garanties soient apportées ce qui n'est très clairement pas le cas aujourd'hui.

[sgen.cfdt.fr](http://sgen.cfdt.fr)

FÉDÉRATION DES SYNDICATS GÉNÉRAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA RECHERCHE PUBLIQUE

47-49 avenue Simon Bolivar

75950 Paris cedex 19

contact presse Bineta NDIAYE

Tel : 01 56 41 51 10 – 06 42 20 18 81

[atdepresse@sgen.cfdt.fr](mailto:atdepresse@sgen.cfdt.fr)